

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé votre intérêt pour les **BTS audiovisuel** dispensés par le Centre de Formation des Apprentis du Spectacle vivant et de l'Audiovisuel, en partenariat avec INAsup.

Vous trouverez ci-joints les documents concernant la session 2020/2022 que nous vous demandons de bien vouloir lire attentivement :

- Plaquette de présentation du CFA
- Fiche descriptive de la formation que vous avez choisie
- Récapitulatif des étapes d'admission au CFA
- Dossier de candidature à compléter

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission

- **Étape 1** : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- **Étape 2** : faire acte de candidature jusqu'au 27 mars 2020
- **Étape 3** : satisfaire aux épreuves préalables qui auront lieu de fin avril à mi-mai 2020
- **Étape 4** : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif ci-joint.

Pour en savoir plus, vous avez la possibilité d'assister aux portes ouvertes d'INAsup le samedi 1^{er} février 2020.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre établissement, recevez nos sincères salutations.

Enca Lopes
Administration du CFA